

République Française

Ministère chargé des Transports

Licence n° 2022/84/ 0002633

pour le transport intérieur de marchandises par route pour compte d'autrui ou la location de véhicules industriels avec conducteur destinés au transport de marchandises, assuré par des véhicules n'ayant pas l'obligation de détenir une licence communautaire

La présente licence autorise (1) **EREVAN DEMENAGEMENT ET TRANSPORT**  
**BATIMENT 7**  
**7 RUE EDOUARD AYNARD**  
**69100 VILLEURBANNE**

n° SIREN **898003942**

à effectuer avec les véhicules n'excédant pas 3,5 tonnes de poids maximum autorisé, y compris celle des remorques, sous réserve des mentions spécifiques ci-dessous, des transports de marchandises par route pour compte d'autrui y compris le déménagement ou de la location de véhicules industriels avec conducteur destinés au transport de marchandises, tels que définis à l'article R. 3211-12 du Code des transports.

Mentions spécifiques :

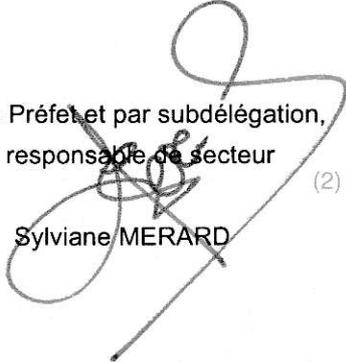
Observations particulières :

La présente licence est valable du **01/12/2022** au **31/05/2026**

Délivrée à **LYON(FRANCE)**

le **27/09/2022**

Ministère chargé des Transports  
Direction Régionale de l'Environnement,  
de l'Aménagement et du Logement  
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Pour le Préfet et par subdélégation,  
La responsable de secteur (2)  
  
Sylviane MERARD

(1) Nom ou raison sociale et adresse complète de l'entreprise.

(2) Signature et cachet de l'autorité ou de l'organisme compétent qui délivre la licence.